



AGREMENTS

E COMME ENFANTS est titulaire de l'agrément délivré par la préfecture depuis sa création en 2005.

BOULOGNE et LYON : Titulaire de l'agrément n° SAP482183035 délivré le 19.07.2011

CLICHY : Titulaire de l'agrément n° SAP507515575 délivré le 03.12.2013

RUEIL-MALMAISON : Titulaire de l'agrément n° SAP810685222 délivré le 01.05.2015

PARIS 11 et PARIS 14 : Titulaire de l'agrément n° SAP534331590 délivré le 07.11.2011

Les agréments délivrés à E COMME ENFANTS par les services de l'Etat (UT de Nanterre et UT de Paris) et du Conseil Général valident et encadrent les procédures de recrutement, de suivi, d'information et d'accompagnement et nous permettent de vous proposer des prestations à destination des enfants de moins de trois ans et de plus de trois ans. Ils sont valables 5 ans. Nous ne faisons aucune distinction de procédure, que votre enfant ait plus ou moins de trois ans, que nos interventions se fassent en mode mandataire, prestataire ou mise à disposition : la même qualité et le même professionnalisme sont exigés.

Ces agréments vous permettent de bénéficier :

- Des aides de la CAF dans le cadre de nos prestations
- De la TVA à 10 %
- Du crédit d'impôt
- Du bénéfice des CESU préfinancés

Et au-delà :

- D'une garantie de professionnalisme
- D'un processus de recrutement rigoureux
- D'un encadrement par des professionnels Petite Enfance
- D'un respect du Cahier des charges de notre agrément
- D'une certification Qualité en cours